

PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN PATRIMOINE

présenté juin 2021



ID TERRITOIRES
RURALITÉ - DÉVELOPPEMENT - VITALITÉ

**CULTURE BAS •
SAINT • LAURENT**

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Fondé en 1976, Culture Bas-Saint-Laurent (CBSL) travaille au développement culturel de la région. Il regroupe, représente, accompagne, forme les artistes, artisans et artisanes, écrivains et écrivaines, travailleurs et travailleuses de la culture et organismes culturels bas-laurentiens, en plus d'en faire la promotion, afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du secteur des arts et de la culture, tant au niveau régional que national. Organisme sans but lucratif, CBSL compte aujourd'hui plus de 400 membres de l'ensemble des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

C'est avec beaucoup de fierté que Culture Bas-Saint-Laurent présente ce plan d'action stratégique régional en patrimoine !

Fort de la volonté de mieux représenter et soutenir le secteur du patrimoine, Culture Bas-Saint-Laurent a mandaté la firme ID Territoires pour mener un processus de consultations visant à clarifier la situation générale en patrimoine bâti, immatériel et paysager au Bas-Saint-Laurent et l'élaboration d'un plan d'action régional en patrimoine. Cette démarche vient s'intégrer dans la planification stratégique globale de Culture Bas-Saint-Laurent.

Les objectifs principaux de ce processus étaient de développer une cohérence entre les enjeux en patrimoine et les mandats et la mission de CBSL, d'alimenter la réflexion et l'état de situation du patrimoine au Bas-Saint-Laurent et de susciter la concertation et la mobilisation autour des enjeux du patrimoine.

Le plan d'action a été réalisé en collaboration avec le Conseil d'administration de CBSL, la Table des agent.e.s de développement culturel du Bas-Saint-Laurent et un comité constitué d'experts.tes dans les différents champs du patrimoine. Il sera déployé sur un plusieurs années, mais déjà plusieurs priorités ont été ciblées jusqu'en mars 2023. Un poste d'agent.e du patrimoine a été créé au sein de l'équipe de CBSL qui aura entre autres pour rôle de mettre en place le plan d'action régional en patrimoine



Franck Michel
[ID territoires](#)
Chargé de projet



Dominique Lapointe
[CBSL](#)
Directrice générale

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS



Sabrina Gendron
Directrice générale
[Société rimouskoise du patrimoine](#)
MRC Rimouski-Neigette



Karine Hébert
[Professeure au département
des Lettres et des humanités de l'UQAR](#)
Bas-Saint-Laurent



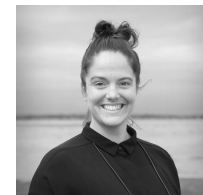
Nathalie Le Coz
[Autrice et commissaire](#)
MRC Kamouraska



Alexander Reford
Directeur
[Jardins de Métis](#)
MRC La Mitis



Pascal St-Amand
[Conseiller
en développement culturel](#)
administrateur de CBSL
MRC de La Matapédia



Oriane Asselin Van Coppenolle
Conservatrice
[Musée du BSL](#)
administratrice de CBSL
MRC de RDL

Note

Le terme patrimoine regroupe ses différents axes : bâti, paysager, immatériel, archéologique, etc. Lors de la mise en œuvre du plan et selon l'évolution

des besoins, certaines actions pourraient cibler plus spécifiquement certains axes.

Légende

📌 Action prioritaire

AXE I

CONSIDÉRER LE PATRIMOINE COMME VECTEUR D'IDENTITÉ RÉGIONALE

FAITS SAILLANTS / ENJEUX

Le Bas-Saint-Laurent possède une richesse et une diversité patrimoniale à fort potentiel de différenciation tant au niveau du patrimoine bâti, paysager, archéologique qu'immatériel. En outre, on constate la disparition de nombreux repères identitaires patrimoniaux au fil du temps.

Plusieurs démarches de caractérisation du patrimoine ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Cependant, elles sont souvent partielles, disparates et ne couvrent pas tous les territoires et ne tiennent pas nécessairement compte de la diversité.

Le BSL comporte des d'institutions d'enseignements et des groupes de recherches en patrimoine actifs, mais dont les actions sont souvent méconnues des acteurs terrain et du grand public.

Bien que le milieu municipal soit souvent critiqué en matière de patrimoine, on observe une reconnaissance grandissante de l'importance du patrimoine et du rôle qu'il doit y jouer.

OBJECTIFS

- Contribuer activement à la sensibilisation, à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine en assurant une équité sur l'ensemble du territoire dans une perspective de développement durable
- Contribuer à la valorisation et à la transmission d'une identité collective par le patrimoine
- Participer à la reconnaissance de la valeur du patrimoine local et de ses usages
- Contribuer au développement du tourisme patrimonial
- Mieux faire connaître et valoriser la recherche en patrimoine et les démarches de caractérisation du patrimoine et les utiliser comme outil de valorisation et de connaissance du patrimoine au niveau local.
- Promouvoir les bonnes pratiques et les projets exemplaires notamment du milieu municipal et institutionnel

ACTION

- Développer une stratégie de communication spécifique et développer des outils (infolettre, capsules, etc.)
- 📌 **Relancer les Prix du Patrimoine, en augmenter la portée et le nombre de catégories**
- Promouvoir les projets liés à la transmission d'une identité collective par le patrimoine
- Promouvoir auprès du public et des membres la recherche et les démarches de caractérisation du patrimoine et leur utilité
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des élus (ex. formation, rencontre, info...)
- Décerner un Prix à un acteur du milieu municipal ou institutionnel qui s'est démarqué par son action en patrimoine

AXE II

CONCERTER ET FÉDÉRER LES ACTEURS EN PATRIMOINE

FAITS SAILLANTS / ENJEUX

L'absence de concertation, de vision commune et stratégique à l'échelle régionale et sous-régionale en patrimoine est une lacune majeure et un frein au développement du secteur du patrimoine au BSL. Il semble également y avoir une compréhension et des perceptions divergentes sur les enjeux liés

au patrimoine entre les acteurs. Toutefois, les territoires peuvent compter sur des acteurs en patrimoine engagés et des expertises notoires, mais insuffisantes pour répondre aux multiples besoins.

L'écosystème des intervenants en patrimoine est complexe et regroupe de nombreux acteurs de différents paliers.

OBJECTIFS

<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à développer une vision commune en suscitant la concertation, la synergie et la mise en réseau entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none">◆ Définir le rôle, le champ d'action et la prise de parole de CBSL dans le secteur du patrimoine en complémentarité avec les autres acteurs
<ul style="list-style-type: none">• Susciter le sentiment d'appartenance des organismes en patrimoine à CBSL	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une campagne de promotion des services de CBSL et de membership auprès des acteurs en patrimoine
<ul style="list-style-type: none">• Clarifier et définir l'écosystème des acteurs en patrimoine au BSL en prenant en compte tous les axes du patrimoine (bâti, paysager, immatériel, archéologie, etc.)	<ul style="list-style-type: none">◆ Produire et diffuser un document qui présente l'écosystème et la cartographie des acteurs en patrimoine au BSL
<ul style="list-style-type: none">• Proposer un espace de discussion et de partage entre les acteurs terrain, les citoyens, les chercheurs et les élus• Susciter la concertation et relancer les démarches entourant le paysage	<ul style="list-style-type: none">• Démarrer une Table régionale en patrimoine• Relancer la Table de concertation sur le paysage

ACTIONS

AXE III

CONTRE LA PRÉCARITÉ DU SECTEUR DU PATRIMOINE

FAITS SAILLANTS / ENJEUX

Le milieu patrimonial bas-laurentien compte de nombreux organismes dont la plupart reposent sur des structures organisationnelles fragiles, dépendant souvent de l'engagement bénévole. Les besoins d'investissements sont criants, la main-d'œuvre spécialisée et les ressources organisationnelles sont insuffisantes pour répondre aux besoins. Les acteurs terrain se disent démunis face à l'immensité de la tâche.

Les nouvelles mesures de soutien liées à la mise en place de la Loi 69 sur le patrimoine culturel pourraient offrir des opportunités de financement pour les organismes et le milieu municipal. Le patrimoine comme vecteur d'innovation, de retombée économique et de développement durable doit être documenté et valorisé.

OBJECTIFS

ACTIONS

<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à défendre le secteur du patrimoine, à renforcer la conscientisation des pouvoirs publics et à accroître le financement dédié au secteur• Faire reconnaître CBSL comme un acteur clé pour le secteur du patrimoine auprès du Ministère de la Culture et des Communications (MCC), du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et des MRC.• Contribuer à une répartition plus juste des ressources en patrimoine sur l'ensemble des territoires	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une entente sectorielle en patrimoine pour l'ensemble des MRC• Promouvoir les ressources et les possibilités de financement auprès des milieux concernés
<ul style="list-style-type: none">• Valoriser le patrimoine comme vecteur d'innovation, de retombées économiques et de développement durable• Valoriser l'usage de lieux patrimoniaux par le milieu des affaires• Encourager le maillage patrimoine/affaire, le mécénat et la philanthropie	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des activités de maillage et de réseautage patrimoine/affaire/tourisme
<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les organismes en patrimoine dans un souci de renouvellement du bénévolat, de formation, de professionnalisation, de recherche de financement et de mutualisation des ressources• Appuyer les agents culturels dans leur rôle et leurs actions en patrimoine	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer les possibilités de mutualisation de ressources◆ Développer une offre de formation pour le secteur du patrimoine qui réponde aux besoins du milieu et aux différents types d'acteurs◆ Développer une offre d'accompagnement pour le secteur du patrimoine
<ul style="list-style-type: none">• Valoriser les métiers et les professionnels du patrimoine	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des capsules sur les métiers du patrimoine

AXE IV

PLACER LE PATRIMOINE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS SAILLANTS / ENJEUX

On constate que le patrimoine contribue activement et durablement à la vitalité, à l'attractivité, au sentiment d'appartenance et à la rétention du milieu pour certains territoires devenus des pôles patrimoniaux emblématiques du BSL. Par contre, ce rôle du patrimoine reste à valoriser et à développer pour la majorité des territoires du BSL.

La région comporte de nombreuses initiatives en valorisation, interprétation, documentation, et préservation du patrimoine d'envergure variable et réparties inégalement sur le territoire. Cependant, la majorité d'entre elles cible un public touristique. Les initiatives ciblant les citoyens sont à valoriser et à encourager.

OBJECTIFS

- Documenter l'impact (économique, social, d'attractivité et environnementale) du secteur du patrimoine sur le développement du milieu
- Valoriser le patrimoine comme vecteur d'attractivité et de rétention.

- Valoriser et renforcer l'apport du patrimoine comme vecteur de lien social et de création de sentiments d'appartenance
- Contribuer au développement de la pratique de la médiation culturelle en patrimoine, notamment en milieu scolaire, pour rejoindre et chercher l'engagement des citoyens
- Contribuer au développement de projets artistiques liés au patrimoine ou utilisant le patrimoine

ACTIONS

◆ Réaliser une étude d'impact (économique, sociale, d'attractivité et environnementale) du secteur du patrimoine

- Organiser des activités, notamment avec le milieu municipal, pour faire valoir le potentiel d'attractivité du patrimoine
- Promouvoir, faciliter et accompagner la consolidation et le développement d'initiatives en patrimoine visant le citoyen, la consolidation du lien social, le développement de publics et la concertation locale.
- Recruter une ressource volante en accompagnement en patrimoine
- Décerner un Prix à un acteur du milieu scolaire qui s'est démarqué par son action en patrimoine
- Recenser et relayer les projets artistiques et de médiation exemplaires, notamment en milieu scolaire, et contribuer à leur transmission et à leur développement

Remerciements

Franck Michel remercie pour leur riche contribution, leur générosité et leur confiance :

- **Dominique Lapointe**, directrice générale de Culture Bas-Saint-Laurent et son équipe
- **Les membres du Comité d'experts**
- **Les membres du Conseil d'administrations de CBSL**
- **Les membres de la Table des agent.e.s de développement culturel du Bas-Saint-Laurent**
- **Gabrielle Paquette**, directrice générale de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications
- **L'équipe d'ID Territoires, Manuella Daniel et Matthieu Clotteau**
- **Et toutes les personnes du milieu du patrimoine du BSL** qui ont généreusement participé aux entrevues.

CULTURE BAS •
SAINT • LAURENT

CULTUREBSL.CA

